

Questions aux partis politiques

À l'occasion de la campagne électorale québécoise, l'Association de la construction du Québec (ACQ), l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) et l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) se sont alliés afin d'interpeller les différents partis politiques sur les enjeux qui touchent directement l'habitation et la construction. Coûts de construction et de rénovation, allègement réglementaire, réalisation de nouveaux projets et formation de la main-d'œuvre font notamment partie des sujets abordés.

Réponses de



Une initiative conjointe de



ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



corpiq



Général

01 Si votre parti forme le prochain gouvernement, quel sera le premier geste que vous poserez dans les 100 premiers jours de votre mandat afin de contribuer à régler la crise de l'habitation ?

Un gouvernement du Parti Québécois s'attaquera rapidement au fardeau réglementaire excessif des constructeurs et entamera le processus de révision du Code du bâtiment pour alléger les contraintes exigées.

02 L'habitation relève de plusieurs ministères, institutions, et politiques publiques. Quelles mesures votre parti entend-il mettre en place pour assurer un leadership gouvernemental clair, une meilleure coordination et une plus grande prévisibilité pour les acteurs de l'industrie ?

Le Parti Québécois s'est engagé à proposer des formulaires préremplis aux entrepreneurs du secteur de la construction pour accélérer le renouvellement de demandes et déclarations auprès de la CNESST, la CCQ, la RBQ ou Revenu Québec, afin de réduire la paperasse administrative et de simplifier les démarches des constructeurs auprès des différents ministères.

Coût de construction

03 Que propose votre formation politique pour réduire le coût de construction des projets ?

Le Parti Québécois s'est notamment engagé à :

- Alléger les plans et devis : Alléger les plans et devis soumis dans les appels à projets pour laisser plus de liberté d'exécution, de modification et de choix des matériaux aux soumissionnaires;
- Mieux répartir les contrats : Structuration des programmes de maintien des actifs sous forme de contrats de taille modeste, facilitant ainsi la soumission par un plus grand nombre de PME;
- Révision du Code du bâtiment : Harmonisation du Code du bâtiment à l'échelle du Québec pour réduire les irritants administratifs des entrepreneurs.

04 Comment comptez-vous stimuler l'intérêt des entreprises pour les marchés publics et ainsi augmenter la concurrence pour les contrats publics ?

Le Parti Québécois prend pleinement acte du fait que les appels d'offres du gouvernement en matière d'infrastructures publiques manquent de souplesse et sont conçus sans réel dialogue avec l'industrie, c'est pourquoi nous nous sommes engagés à alléger les plans et devis soumis dans les appels à projets pour laisser plus de liberté d'exécution, de modification et de choix des matériaux aux soumissionnaires.

Délais de paiement

05 De quelle manière votre formation politique entend-elle assurer l'entrée en vigueur du règlement sur les paiements rapides pour les municipalités, et selon quel échéancier ?

Il y a un calendrier qui est établi pour le lancement de la deuxième phase et nous nous engageons à respecter l'échéancier prévu.

Allègement réglementaire

06 Quelles mesures votre formation politique propose-t-elle pour alléger le fardeau administratif des entrepreneurs et entrepreneures de la construction ?

Le Parti Québécois s'engage à mettre en place des formulaires préremplis, afin de centraliser les renseignements qui doivent être transmis aux autorités gouvernementales par les entrepreneurs.

07 Comment votre futur gouvernement appliquerait-il une approche de simplification réglementaire, comme le principe du « 2 pour 1 », afin de réduire le fardeau des projets immobiliers ?

Un gouvernement du Parti Québécois lancera une vaste opération visant à éliminer les barrières bureaucratiques et les programmes gouvernementaux inefficaces, tout en encourageant les municipalités à entreprendre le même exercice. Nous nous engageons également à harmoniser l'application du Code du bâtiment à l'échelle du Québec, afin de faciliter la reproductibilité des modèles d'immeubles et de maisons. Nous entendons réduire la paperasse en offrant des formulaires préremplis aux entrepreneurs du secteur de la construction pour accélérer le renouvellement de leurs demandes et déclarations auprès des différentes agences gouvernementales.

Délais de délivrance des permis de construction

08 Que comptez-vous faire pour réduire les délais d'émission des permis de construction ?

Un gouvernement du Parti Québécois mettra en place un mécanisme de certification des immeubles préfabriqués et standardisés pour accélérer l'approbation des permis dans un délai cible de 30 jours.

09 Comment votre futur gouvernement entend-il réformer les processus de consultation publique et d'approbation référendaire afin de favoriser la réalisation de projets résidentiels ?

Le Parti Québécois s'est engagé à réformer la Politique nationale d'aménagement du territoire pour simplifier le zonage et accélérer le développement et la reproductibilité des projets, notamment de densité moyenne, en zone urbaine.

Habitation

10 De quelle façon votre parti s'engage-t-il à augmenter les investissements dans les infrastructures municipales afin de soutenir le développement résidentiel ?

Un gouvernement du Parti Québécois entreprendra une révision des programmes de financement, afin de regrouper des programmes d'aide financière municipaux en un transfert conditionnel général stable, prévisible et souple.

11 Quel engagement concret votre parti est-il prêt à prendre pour accélérer la construction résidentielle lors du prochain mandat, et comment mesurerez-vous les résultats obtenus ?

Le Parti Québécois souhaite maintenir un taux élevé de mises en chantier se rapprochant de la capacité estimée au Québec de 70 000 mises en chantier annuellement. Nous avons proposé plusieurs initiatives, dont des allègements réglementaires, une simplification du zonage, l'harmonisation du Code du bâtiment, la numérisation des plans et devis et un crédit de TVQ sur les maisons neuves pour les premiers acheteurs allant jusqu'à 45 000\$ pour stimuler la demande et faciliter le travail des constructeurs.

Rénovation du parc locatif**12 Qu'entend faire votre formation politique pour simplifier l'accès aux programmes d'aide et accélérer la rénovation du parc locatif existant ?**

Le Parti Québécois a bien pris acte de la proposition de l'APCHQ en faveur d'un vaste chantier de rénovation écoénergétique et a annoncé dans son plan sur l'environnement que les rénovations permettant d'optimiser la performance des bâtiments seront facilitées par le biais de programmes dédiés.

Fiscalité et redevances**13 Quelles mesures votre formation politique propose-t-elle pour réduire l'écart fiscal avec les provinces voisines et diminuer le coût des projets immobiliers ?**

En plus des initiatives mentionnées en réponse aux autres questions pour alléger la charge administrative des constructeurs, le Parti Québécois propose une baisse générale de l'impôt sur les sociétés de près de 20%.

Représentant en santé et sécurité (RSS)**14 Votre formation politique s'engage-t-elle à abolir cette fonction ?**

Le Parti Québécois s'engage à trouver une voie de passage, afin de garantir la santé et la sécurité sur les chantiers, tout en évitant les redoublements de personnel non nécessaires et coûteux pour l'industrie.

Polyvalence des métiers**15 Que propose votre formation politique à l'égard des métiers de l'industrie de la construction ?**

Le Parti Québécois aura des engagements à communiquer sous peu touchant notamment les travailleurs de l'industrie de la construction.

Mise à jour des programmes de formation**16 Que propose votre formation politique afin de valoriser les cursus de formation dans l'industrie de la construction ?**

Le Parti Québécois s'est engagé à faire de la revalorisation de la formation professionnelle un chantier prioritaire des réformes à mener en éducation. Nous estimons que les jeunes doivent mieux connaître et être mieux dirigés vers les parcours de formation professionnelle, notamment dans les métiers de la construction, s'ils montrent les capacités et l'intérêt pour ces métiers.

17 Comment comptez-vous améliorer les programmes de formation dans l'industrie de la construction ?

Un gouvernement du Parti Québécois tiendra des États généraux de l'éducation et fera de la formation professionnelle un enjeu prioritaire. Nous serons ouverts aux propositions des professionnels de la construction pour améliorer les programmes de formation et d'insertion professionnelle.

À propos des organisations

Association de la construction du Québec (ACQ)

Principal groupe de promotion et de défense des intérêts des entrepreneurs de l'industrie québécoise de la construction, l'Association de la construction du Québec (ACQ) est le plus important regroupement multisectoriel à adhésion volontaire de cette industrie. En vertu de la loi R-20, l'ACQ est l'agent patronal négociateur pour tous les employeurs des secteurs institutionnel, commercial et industriel (ICI). L'ACQ représente plus de 20 000 entreprises qui génèrent plus de 64 % des heures totales travaillées et déclarées dans l'industrie. Elle est également présente dans le secteur résidentiel, notamment parce que les heures travaillées lors de la construction d'immeubles résidentiels neufs de plus de 6 étages sont considérées dans le secteur commercial, ainsi que par l'entremise de sa filiale ACQ-Résidentiel. Grâce à un réseau de 10 associations régionales implantées dans 17 villes du Québec, elle offre à ses membres une multitude d'outils et de services.

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)

Fondée en 1961, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) est un organisme privé à but non lucratif qui, à travers son réseau et ses associations régionales, représente et soutient plus de 28 000 entreprises de l'industrie de la construction résidentielle et de la rénovation. Elle est, depuis 1995, la représentante patronale ayant le mandat de négocier la convention collective au nom des employeurs du secteur de la construction résidentielle. L'APCHQ a pour mission d'être un acteur de changement rassembleur au bénéfice de la société québécoise et agit comme un moteur de développement social et économique par la promotion de la durabilité et de la qualité en habitation.

Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ)

Organisme à but non lucratif réunissant 30 000 propriétaires et gestionnaires qui possèdent près de 600 000 logements et condos locatifs, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) est la plus importante association à offrir des services aux propriétaires de logements et à défendre leurs intérêts, depuis plus de 40 ans. Elle dessert toutes les régions à partir de quatre bureaux totalisant 60 employés. Les propriétaires québécois procurent un logement à 1,4 million de ménages locataires et possèdent, dans sept cas sur dix, un duplex ou un triplex.

Institut de développement urbain du Québec (IDU)

Fondé en 1987, l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) est un organisme indépendant et sans but lucratif. L'IDU est le plus important représentant de l'industrie immobilière commerciale au Québec. L'IDU développe des contenus concernant l'immobilier et la trame urbaine. Il agit principalement à titre de partenaire entre les membres de l'industrie, les autorités publiques ainsi que l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de l'immobilier commercial. L'industrie de l'immobilier commercial contribue annuellement pour plus de 20 G\$ au PIB du Québec et pour plus de 5 G\$ en revenus fiscaux pour les gouvernements et municipalités. Pour les sept plus grandes villes du Québec, c'est en moyenne près de la moitié, soit 45,8 % de l'ensemble de leurs revenus de taxes foncières. Avec des dépenses combinées de plus de 24,5 G\$, elle soutient près d'une centaine de milliers d'emplois.